

Recensement de la population 2025 à Châtellerault

Du 16 janvier au 22 février 2025, la municipalité de Châtellerault procédera au recensement annuel de la population. Cette opération, pilotée par l'Insee, concerne **8 %** de la population locale, soit **1 499 logements**.

Pourquoi ce recensement est important ?

Le recensement permet de collecter des données précises sur la population et les caractéristiques des logements. Ces informations sont essentielles pour ajuster les politiques publiques, planifier les services de proximité (écoles, transports, équipements publics) et mieux répondre aux besoins des habitants.

Comment cela se déroulera ?

- **Un agent recenseur viendra à domicile** : La municipalité a recruté **7 agents recenseurs**, dûment formés et munis d'une carte officielle signée par M. le Maire, pour effectuer cette mission. Nous vous les présenterons le 7 janvier 2025.
- **Priorité au recensement en ligne** : Les ménages recensés sont invités à privilégier une réponse sur Internet, une solution **plus rapide, plus simple et écologique**.

Quelles garanties pour les habitants ?

La confidentialité des données est strictement respectée. Tous les acteurs du recensement sont tenus au secret professionnel et les informations collectées ne peuvent en aucun cas être utilisées à d'autres fins.

Un contact :

Pour toute information, vous pouvez contacter le **Bureau du recensement de la mairie de Châtellerault** au **05 49 20 20 67**.

CONTACT

Lydia de Abreu — Attachée de presse

05 49 20 20 08 · lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr